



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2022-129

PUBLIÉ LE 29 AOÛT 2022

Sommaire

PREFECTURE des DEUX SEVRES / Bureau des élections et de l'administration générale

79-2022-08-26-00001 - Arrêté préfectoral fixant, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Deux-Sèvres (13 pages)

Page 3

PREFECTURE des DEUX SEVRES / Cabinet Service des Sécurités

79-2022-08-25-00003 - arrêté préfectoral portant prolongation de la dérogation accordée à **??**Mme Hristiana GAVRAILOVA, titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) à surveiller des établissements de baignade d'accès payant de l' Agglomération du Bocage Bressuirais (3 pages)

Page 17

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2022-08-26-00001

Arrêté préfectoral fixant, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Deux-Sèvres

Direction des élections, de l'immigration et de l'intégration
Bureau des élections et de l'administration générale

Arrêté préfectoral fixant, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023,
le nombre et l'emplacement des bureaux de vote dans le département des Deux-Sèvres

La préfète des Deux-Sèvres
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L. 17 et R. 40 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Émmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du 16 juillet 2021 nommant Monsieur Xavier MAROTEL secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 conférant délégation de signature à Monsieur Xavier MAROTEL, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu les propositions de Mesdames et Messieurs les maires du département ;

Sur proposition du secrétaire général

ARRÊTE

Article 1er : Le nombre et l'emplacement des bureaux de vote des communes des Deux-Sèvres sont fixés ainsi qu'il est indiqué en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Ces bureaux de vote, au nombre de 472 dans le département des Deux-Sèvres, seront utilisés pour toutes les élections qui se dérouleront à compter du 1er janvier 2023.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, les sous-préfètes de Bressuire et de Parthenay, les maires des Deux Sèvres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à l'ensemble des communes du département.

Niort, le 26 août 2022

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire général

Xavier MAROTEL

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
ABSIE (1')	1	Salle Yvonne Limoge - 12 Place du 14 Juillet 1836
ADILLY	1	Salle des réunions de la mairie - 4 rue des Violettes
AIFFRES	5	1er bureau - Mairie - 41 rue de la Mairie - Bureau centralisateur 2ème bureau - Ecole maternelle Victor Hugo - 160 Rue Victor Hugo 3ème bureau - Espace Jean Vilar - Rue de la Baraudrie 4ème bureau - Cantine groupe scolaire - 130 rue du Petit Fief 5ème bureau - Centre de loisirs - Espace Françoise Dolto - 124 rue du Petit Fief
AIGONDIGNÉ	5	1er bureau - Mairie principale d'AIGONDIGNE - 8 Place de la Mairie - Mougou - bureau centralisateur 2ème bureau - Mairie annexe de Thorigné - 25 rue de l'Ecole - Thorigné 3ème bureau - Ecole maternelle de la Fruitière - Mougou - Place de la Fruitière 4ème bureau - Mairie annexe de Sainte Blandine - 24 rue Jacques Bujault 5ème bureau - Cantine scolaire d'Aigonay - route de la Rivière
AIRVAULT	5	1er bureau - Mairie d'Airvault - 1 rue Constant Balquet - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle de jeux de l'école maternelle des Corderies 2 place des Corderies 3ème bureau - Salle des fêtes de Borcq sur Airvault - 19 rue de la Mairie . 4ème bureau - salle associative - Place de la Croix - Barroux - Soulièvres 5ème bureau - Salle des fêtes - 10 bis rue de l'Église - Tessonnière
ALLOINAY	1	Mairie d'Alloinay - 1 impasse des Trois Erables - Gournay-Loizé
ALLONNE	1	Mairie - 4 rue du Prieuré
AMAILLOUX	1	Salle des réunions de la Mairie - 8 place de la Mairie
AMURÉ	1	Mairie - 80 route de Niort Marans
ARCAIS	1	Mairie - salle du conseil municipal - 29 rue de la Mairie
ARDIN	1	Mairie - 9 rue Jean de Saint-Goard
ARGENTONNAY	8	1er bureau - Salle de tennis - rue de la Gendarmerie - Argenton les Vallées - Bureau centralisateur 2ème bureau - salle de réunion - 1 rue de la Mairie - Boesse - Argenton les Vallées 3ème bureau - Salle de réunion - 2 rue des Calvaires - Sanzay - Argenton les Vallées 4ème bureau - Mairie Annexe du Breuil sous Argenton - Place de la Mairie 5ème bureau - Salle du Cercle - 7 rue du Fief - La Chapelle-Gaudin 6ème bureau - Mairie Annexe de La Coudre - 1 rue des Moulins 7ème bureau - Mairie Annexe de Moutiers-sous-Argenton - 10 Place de la Mairie 8ème bureau - Mairie annexe - Le Bourg - Ulcot
ASNIERES EN POITOU	1	Mairie - 14 rue des Erables
ASSAIS LES JUMEAUX	2	1er bureau - Salle de la mairie - 5 place des Tilléuls - Assais - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle de la mairie annexe Les Jumeaux - 17 rue de la Croix des Jumeaux - Véluché
AUBIGNÉ	1	Mairie - 14 rue des Écoles - Le bourg
AUBIGNY	1	Salle polyvalente - 3 rue André Ganne
AUGÉ	1	Mairie - 3 Place de la Mairie

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
AVAILLES THOUARSAIS	1	Mairie – 1 route du Déffend
AVON	1	Mairie – 3 rue de la Mairie
AZAY LE BRÛLÉ	2	1er bureau - Foyer Rural - 2 route du Quaireux - Cerzeau – Bureau centralisateur 2ème bureau – Salle du Prieuré - 34 rue du Prieuré - le bourg d'Azay
AZAY SUR THOUET	1	Mairie – 2 rue de la Filature
BEAULIEU SOUS PARTHENAY	1	Salle de réunions de la mairie – 34 rue de la Meilleraye
BEAUSSAIS-VITRÉ	2	1er bureau – salle du conseil – 6 place de la Mairie - Bureau centralisateur 2ème bureau – Garderie de Vitré – Rue des Ecoles
BEAUVOIR SUR NIORT	2	1er Bureau – salle du Dr Jean Richard Est - Place de l'Hôtel de Ville – Bureau centralisateur 2ème bureau – salle du Dr Jean Richard Ouest – rue de la Croix Blanche
BECELEUF	1	Salle de conseil de la Mairie – place René Cassin
BESSINES	2	1er bureau – Salle La Grange – rue de l'Église - Bureau centralisateur 2ème bureau – Salle La Grange – rue de l'Église
BEUGNON-THIREUIL	2	1er bureau.- Mairie - 2 impasse des Jardins – La Chapelle Thireuil – bureau centralisateur 2ème bureau – Mairie annexe - 4 rue de l'Atlantique – Le Beugnon
BOISMÉ	1	Mairie – 1 rue Jeanne d'Arc
BOISSIERE EN GATINE (la)	1	Mairie - 1 rue des Buis
BOUGON	1	Mairie – 40 route de Javarzay
BOURDET (le)	1	Mairie - 2 rue de la Courance - salle du conseil municipal
BOUSSAIS	1	Mairie - 9 place de l'Eglise
BRESSUIRE	19	1er bureau - Mairie, 4 place de l'Hôtel de Ville - Bureau centralisateur 2ème bureau - Maison de quartier Gare de Fret - 48 bd du Maréchal Foch 3ème bureau - Maison de quartier du Pont d'Ouit - 18 rue du Pont d'Ouit 4ème bureau - Pôle des Arts – 1 bd Jacques Nérisson 5ème bureau- Salle polyvalente de la Médiathèque - 8 place du 5 mai 6ème bureau – Centre socio-culturel – 17 rue du Général Leclerc (Entrée côté Bd de Lattre de Tassigny) 7ème bureau - Ecole de Bois d'Anne -15 rue de la cabane 8ème bureau - Salle des fêtes de St Porchaire - 3 rue de la Chapelle des Bois 9ème bureau - Mairie annexe de Beaulieu-sous-Bressuire - 5 rue de la Prévôté 10ème bureau – Mairie annexe de Breuil Chaussée - 2 place de la Mairie 11ème bureau - Mairie annexe de Chambrouet - 15 route des Écoliers 12ème bureau - Mairie annexe de Clazay - place Alexandre Debaize 13ème bureau - Salle des fêtes de Noirlieu – 9 rue de la Martinière 14ème bureau - Mairie - 8 Rue de l'Abbé Cornuault - Noirterre 15ème bureau - Mairie annexe de St Sauveur - 10 rue de Noirterre 16ème bureau - Salle des fêtes de Terves - 1 Place du Pré de la Cure 17ème bureau - Salle des fêtes de Terves - 1 Place du Pré de la Cure 18ème bureau - Maison de quartier de la Baritauderie - 9 rue de la Baritauderie 19ème bureau - Salle des Fêtes de St Porchaire - 3 rue de la Chapelle des Bois
BRETIGNOLLES	1	Mairie - 21 rue Saint Pierre
BRIEUIL SUR CHIZÉ	1	Salle polyvalente- 2 chemin du Village
BRION PRES THOUET	1	Mairie – 4 place de la Mairie
BRIOUX SUR BOUTONNE	2	1er bureau – salle de la Mairie – Place du Champ de Foire - Bureau centralisateur 2ème bureau – salle de la Mairie - Place du Champ de Foire
BRULAIN	1	Mairie – 1 rue Baptiste Paul Grimaud

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
BUSSEAU (le)	1	Salle des associations - 6 rue de la Mairie
CAUNAY	1	Mairie – 11 rue des Écoliers
CELLES SUR BELLE	5	1er bureau -Mairie - salle du Conseil Municipal - 1 avenue de Limoges Bureau centralisateur
		2ème bureau - salle des Halles Robert Dalban – 7 B rue des Halles
		3ème bureau – mairie annexe de Montigné - 2 rue de l'Église
		4ème bureau - mairie annexe de Verrines-sous-Celles – 11 rue de la Cure
		5ème bureau – mairie annexe de Saint-Médard – 1 place du Platane
CERIZAY	4	1er bureau - salle Victor Hugo - place St-Père
		2ème bureau - Ecole E. Pérochon – 21 avenue du Général Marigny
		3ème bureau - Mairie – 1 Place Jean Monnet - Bureau centralisateur
		4ème bureau - Ecole Jean Moulin - Allée Saillard du Rivault
CHAMPDENIERS	1	Salle des Fêtes – rue de Genève
CHANTELOUP	1	Salle de la Tanière - 6 rue de la mairie
CHAPELLE BATON (la)	1	Mairie – Salle des conseils - 10 place de l'Accueil
CHAPELLE BERTRAND (la)	1	Mairie – salle des mariages – 23 rue principale
CHAPELLE POUILLOUX (la)	1	Mairie - 1 rue de la Mairie
CHAPELLE ST LAURENT (la)	2	1er bureau - Cantine scolaire - 1 rue du Cimetière - Bureau Centralisateur
		2ème bureau - Salle polyvalente – 1 rue du Cimetière
CHATELIERS (les)	2	1er bureau – Mairie - 4 rue des Costères – Coutières – bureau centralisateur
		2ème bureau – Mairie annexe de Chantecorps – 3 rue de la Forge
CHATILLON SUR THOUET	3	1er bureau – Mairie – salle des Mariages - bd du Thouet - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Mairie – salle des conférences - bd du Thouet
		3ème bureau – Mairie – salle des conférences - bd du Thouet
CHAURAY	6	1er bureau – Le Temple – rue du Temple
		2ème bureau - école Jacques Prévert – 53 rue Jacques Prévert
		3ème bureau – salle des fêtes - 66 rue Victor
		4ème bureau – salle des mariages – 60 rue du Temple - Bureau centralisateur
		5e bureau - salle polyvalente de Trevins - 210 rue du Pied Griffier
		6ème bureau- salle des fêtes (1/2 grande salle côté hall) – 66 rue Victor
CHEF BOUTONNE	5	1 ^{er} bureau - Centre culturel - Place Cail - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Mairie - Salle du conseil - 7 avenue de l'Hôtel de Ville
		3ème bureau - Mairie annexe de La Bataille - 10 rue de l'Arbalète
		4ème bureau – Mairie annexe de Crézières - 3 rue de la Mairie
		5ème bureau – Mairie annexe de Tillou – 1 place de l'Église
CHENAY	1	Mairie - salle de la mairie – 12 rue de la Mairie
CHERIGNÉ	1	Salle des fêtes - 17 Grand'Rue
CHERVEUX	2	1er bureau – Mairie - 1 rue de la Belle Étoile - Bureau centralisateur
		2ème bureau - Mairie - 1 rue de la Belle Étoile
CHEY	1	Mairie – 20 route de Poitiers
CHICHÉ	2	1er bureau – Salle des Fêtes "Pierre Clisson" - rue du Stade – bureau centralisateur
		2ème bureau - Salle des Fêtes "Pierre Clisson" - rue du Stade
CHILLOU (le)	1	Mairie – 26 rue Traversière
CHIZÉ	1	Ecole - 28 rue de l'Hôtel de Ville
CIRIERES	1	Mairie – salle du conseil - 11 rue Sainte-Radégonde
CLAVE	1	Mairie – 4 rue du Lavoir

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
CLESSE	1	Mairie - 15 rue de la Mairie
CLUSSAIS LA POMMERAIE	1	Mairie – 17 rue des Écoles - La Pommeraie
COMBRAND	1	Mairie – Salle du Conseil - 2 rue du Calvaire
COULON	2	1er bureau - Mairie - 14 place de l'Eglise - Bureau centralisateur 2ème bureau – École maternelle - parking Gilbert Tesson
COULONGES SUR L'AUTIZE	2	1er bureau - Espace Colonica - Place de la Liberté - Bureau centralisateur 2ème bureau - Espace Colonica - Place de la Liberté
COULONGES THOUARSAIS	1	Mairie – salle des mariages
COURLAY	2	1er bureau - Salle du conseil municipal - Mairie – 42 rue Salliard du Rivault – Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle des commissions – Mairie – 42 rue Salliard du Rivault
COURS	1	Mairie - rue des Fontaines
COUTURE D'ARGENSON	1	Mairie – 9 rue de l'Église
CRECHE (la)	4	1er bureau – Salle du Conseil Municipal – 99 avenue de Paris – Bureau centralisateur 2ème bureau - salle de Chavagné – impasse des écoles – Chavagné 3ème bureau – Salle de Champcornu - 34 route de Champcornu 4ème bureau - Salle des Halles - rue des Halles
DOUX	1	Mairie – 19 rue de la Mairie
ÉCHIRÉ	3	1er bureau - Mairie – salle Delphin Debenest – 1 place de l'Église – Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle des fêtes Huguette Gelot – Place des Pompes 3ème bureau - Espace socio-culturel – salle Mélusine – 265 Grand'Rue
ENSIGNÉ	1	Salle des Fêtes - 1 rue du Parquet
EPANNES	1	Mairie - 410 rue des Écoles
EXIREUIL	2	1er bureau – Mairie – 9 Place de la Mairie – Bureau centralisateur 2ème bureau - salle des Fêtes - rue du Stade
EXOUDUN	1	Salle de l'Ancienne cantine – 1 place de la Mairie
FAYE-L'ABBESSE	1	Mairie – 17 avenue Jules Trinchot
FAYE SUR ARDIN	1	Mairie - 12 route de Niort
FENERY	1	Mairie - 2 rue du Calvaire
FENIOUX	1	Mairie - 17 rue de Parthenay
FERRIERE EN PARTHENAY (la)	1	Salle des Fêtes – 13 rue de la Mairie
FOMPERRON	1	Mairie - 5 rue de l'An 2000
FONTENILLE ST MARTIN D'ENTRAIGUES	1	Salle des fêtes - route de Niort
FONTIVILLIÉ	2	1 ^{er} bureau – Salle des fêtes de Chail – rue du Maréchal Ferrant – bureau centralisateur 2ème bureau – Mairie annexe de sompt – 7 rue de la Mairie
FORET SUR SEVRE (la)	4	1er bureau – Mairie – 3 place Georges Clémenceau - Bureau centralisateur 2ème bureau – Mairie annexe de Montigny - 4 rue des lavandières 3ème bureau - Mairie annexe de La Ronde - 1 Place de l'Église 4ème bureau - salle Le Théâtre - Saint Marsault - chemin de la Grande Cour
FORGES (les)	1	Mairie – 14 rue du Château
FORS	2	1er bureau – salle multifonctions « la coursive » – 22 rue de la Mairie - Bureau centralisateur 2ème bureau – salle multifonctions « l'intermède » - 22 rue de la Mairie
FOSES (les)	1	Mairie - 5 bis route de Périgné – Vauballier
FOYE MONJAULT (la)	1	Mairie - 23 rue de la Mairie

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
FRANCOIS	1	Mairie – salle des Mariages - 10 rue des Écoles - Le Breuil
FRESSINES	2	1er bureau – salle des associations – Mairie – 29 route de Mougou 2ème bureau – Salle du Conseil Municipal – Mairie - 29 route de Mougou Bureau centralisateur
FRONTENAY ROHAN ROHAN	3	1er bureau - Mairie – salle du Conseil Municipal - place René Cassin - Bureau centralisateur 2ème bureau - salle polyvalente – place René Cassin 3ème bureau - salle polyvalente - place René Cassin
GEAY	1	Mairie - 1 place de la Mairie
GENNETON	1	5 bis rue des Lilas
GERMOND ROUVRE	1	Mairie - 1 rue du Relais – Germond
GLENAY	1	Mairie - 2 rue du Moulin
GOURGÉ	1	Mairie – 2 chemin de Saint Mathurin
GRANZAY-GRIPT	1	Mairie - 8 rue de la Fougeraye
GROSEILLERS (les)	1	Salle des fêtes – Le bourg
IRAIS	1	Mairie - 5 rue de la Mairie
JUILLÉ	1	Salle communale - 1 rue de la Mairie
JUSCORPS	1	Mairie - 95 route de Brûlain
LAGEON	1	Mairie - 27 route de la Liberté
LARGEASSE	1	Salle des Fêtes - rue de la République
LEZAY	2	1er bureau - Salle polyvalente - Allée du Camping - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle polyvalente - Allée du Camping
LHOUMOIS	1	Mairie - 8 rue des Platanes
LIMALONGES	1	Mairie – place de l'Église
LORETZ D'ARGENTON	3	1er bureau - Mairie - 57 place Charles de Gaulle - Argenton l'Eglise Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle des Fêtes - 150 rue des Caves – Bagneux d'Argenton l'Église 3ème bureau – Mairie annexe de Bouillé-Loretz – 100 rue Rabelais
LORIGNÉ	1	Salle associative - 17 rue Victorin Patrier
LOUBIGNÉ	1	Mairie - 10 Grande Rue
LOUBILLÉ	1	Mairie - 26 Grande Rue
LOUIN	1	Mairie - 3 rue André Boutin
LOUZY	1	Salle les Quatre Vents – 8 rue de la Mairie
LUCHÉ SUR BRIOUX	1	Mairie – 19 route de Brioux
LUCHÉ THOUARSAIS	1	Mairie – salle du Conseil
LUSSERAY	1	Mairie - 3 rue de la mairie
LUZAY	1	Mairie - 2 place de la Mairie
MAGNÉ	3	1er bureau - Mairie - Square Saint Germain - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle polyvalente – 12 Place Weitnau 3ème Bureau – École maternelle – 345 avenue du Marais Poitevin
MAIRE L'ESVESCAULT	1	Mairie – 1 rue des Grands Bois
MAISONNAY	1	Salle des fêtes – Espace Charles ROY - route de la Verdinière
MAISONTIERS	1	Mairie – 2 rue des Trois Chênes

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
MARCILLÉ	1	Salle des fêtes – 2 route de Lié – Saint-Génard
MARIGNY	1	Mairie - 8 place du Centre
MARNES	1	Mairie - 13 Grand'Rue
MAULEON	8	1er bureau – Mairie - place de l'Hôtel de Ville - Bureau centralisateur
		2ème bureau - Espace Saint Jouin - rue de la Tannerie
		3ème bureau - Mairie annexe de St Aubin de Baubigné - Place de l'Eglise
		4ème bureau - Mairie annexe de La Chapelle Largeau - Place de la Vendée
		5ème bureau - Mairie annexe de Moulins - rue des Meuniers
		6ème bureau - Mairie annexe de Loublande - rue de la Mairie
		7ème bureau - Mairie annexe de Rorthais - Place Saint Hilaire
		8ème bureau - Mairie annexe de Le Temple - Place de la Mairie
MAUZE SUR LE MIGNON	3	1er bureau - Mairie - 2 place de la Mairie - Bureau centralisateur
		2ème bureau - Salle Alphonse Delaunay – 4 rue Alphonse Delaunay - Petit Breuil Deyrançon
		3ème bureau - Salle de réunion – 1 route de Jouet
MAZIERES EN GATINE	1	Mairie – salle du conseil - Place des Marronniers
MELLE	7	1er bureau - Salle des fêtes Jacques Prévert - Quartier de la Mairie – Melle – Bureau centralisateur
		2ème bureau – Mairie annexe de Mazières sur Béronne – 13 place du Champ de Foire
		3ème bureau - Salle du Tapis Vert Nord - rue du Tapis Vert – Melle
		4ème bureau – Salle du Tapis Vert Sud - rue du Tapis Vert – Melle
		5ème bureau – Mairie annexe de Paizay le tort – 1 place Château Gaillard
		6ème bureau - Mairie annexe de St Léger de la Martinière – 2 rue de la Mairie Saint Léger
		7ème bureau - Mairie annexe de St Martin lès Melle – 37 rue de la Mairie Saint Martin
MELLERAN	1	Mairie - salle du conseil municipal – 10 route de Chef Boutonne
MENIGOUTE	1	Mairie - Place de la Mairie
MESSÉ	1	Mairie - 15 route de Messidor
MONCOUTANT SUR SEVRE	8	1er bureau – Mairie - salle des 3 Tilleuls 2 - Place de l'Hôtel de Ville - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Mairie - salle des 3 Tilleuls 1 - Place de l'Hôtel de Ville
		3ème bureau – Mairie - salle des 3 Tilleuls 3- Place de l'Hôtel de Ville
		4ème bureau – Salle des mariages - Place de l'Église – Le Breuil Bernard
		5ème bureau – Mairie annexe de la Chapelle Saint Etienne - 4 rue de la Mairie
		6ème bureau - Mairie annexe de Moutiers sous Chantemerle - 8 place de l'Église
		7ème bureau – Mairie annexe de Pugny – 1 rue de l'Ouine
		8ème bureau - Mairie annexe de Saint Jouin de Milly – 6 rue du Château
MONTALEMBERT	1	salle des fêtes - 2 place des Brumes
MONTRAVERS	1	Mairie - salle du conseil municipal – 4 rue du Stade
MOTHE SAINT HERAY (la)	2	1er bureau - halles de la Mairie - place Clémenceau – Bureau centralisateur
		2ème bureau - halles de la Mairie - place Clémenceau
NANTEUIL	2	1er bureau - Maison du Temps Libre – Salle du bar – 8 chemin des Grandes Vignes - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Maison du Temps Libre – Grande salle – 8 chemin des Grandes Vignes
NEUVY BOUIN	1	Salle des Fêtes – route de Niort

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
NIORT	43	1er bureau : Hôtel de Ville - salle des Commissions - place Martin Bastard Bureau centralisateur
		2ème bureau : Complexe Henri Barbusse - 18 rue Gustave Eiffel
		3ème bureau : Ecole élémentaire Jules Ferry - 1 rue Jules Ferry
		4ème bureau : Ecole maternelle Jules Ferry - 6 ter rue Jules Ferry
		5ème bureau : Ecole élémentaire Pierre de Coubertin - 6 rue Pierre de Coubertin
		6ème bureau : Ecole maternelle Pierre de Coubertin - 6 rue Pierre de Coubertin
		7ème bureau : Maison de quartier de Cholette – 63 rue de Cholette
		8ème bureau : Ecole maternelle Louis Aragon - 12 rue du Coteau St Hubert
		9ème bureau : Ecole élémentaire Louis Aragon - 12 rue du Coteau St Hubert
		10ème bureau : Ecole maternelle Jacques Prévert - rue des Sports
		11ème bureau : Maison des Associations de Sainte Pezenne - 1 place Henri Lambert
		12ème bureau : Ecole maternelle de la Mirandelle - rue de la Mirandelle
		13ème bureau : Centre de loisirs des Brizeaux - 44 rue des Justices
		14ème bureau : Ecole maternelle des Brizeaux - 44 rue des Justices
		15ème bureau : Ecole élémentaire Jules Michelet - 2 rue Emile Bèche
		16ème bureau : Ecole maternelle Paul Bert - 36 bis rue des 3 coigneaux
		17ème bureau : Ecole maternelle Paul Bert - 36 bis rue des 3 coigneaux
		18ème bureau : Ecole maternelle Jean Jaurès - 7 rue Georges Clémenceau
		19ème bureau : Ecole élémentaire Jean Jaurès - 7 rue Georges Clémenceau
		20ème bureau : Ecole maternelle Edmond Proust - 19 rue Edmond Proust
		21ème bureau : Maison de quartier de Souché - 3 rue de l'Aérodrome
		22ème bureau : Ecole maternelle Jean Mermoz - 18 rue de l'Aérodrome
		23ème bureau : Ecole élémentaire Ferdinand Buisson - 5 rue Ferdinand Buisson
		24ème bureau : Ecole élémentaire Ferdinand Buisson - 5 rue Ferdinand Buisson
		25ème bureau : Ecole maternelle Ferdinand Buisson - rue Ferdinand Buisson
		26ème bureau : Ecole maternelle Georges Sand - 5 rue des Charmes
		27ème bureau : Ecole élémentaire Georges Sand - 5 rue des Charmes
		28ème bureau : Maison de quartier de Saint-Florent - 189 avenue Saint-Jean d'Angely
		29ème bureau : Hôtel de Ville - salle d'accueil - place Martin Bastard
		30ème bureau : Ecole maternelle Louis Pasteur - rue Louis Braille
		31ème bureau : Ecole élémentaire Louis Pasteur - rue Louis Braille
		32ème bureau : Ecole élémentaire Louis Pasteur - rue Louis Braille
		33ème bureau : Ecole maternelle Emile Zola - 25 rue Henri Sellier
		34ème bureau : Salle des Fêtes de Saint-Liguaire - 25 rue du 8 Mai 1945
		35ème bureau : Ecole élémentaire Agrippa d'Aubigné – rue du Huit mai 1945
		36ème bureau : Ecole maternelle Jean Zay - 20-22 bd de l'Atlantique
		37ème bureau : Ecole élémentaire Jean Zay - 20-22 bld de l'Atlantique
		38ème bureau : Ecole maternelle Ernest Pérochon - 7 rue Max Linder
		39ème bureau : Ecole élémentaire Ernest Pérochon - 7 rue Max Linder
		40ème bureau : Ecole maternelle Jean Macé - 4 rue Fontanes
		41ème bureau : Ecole élémentaire Jean Macé - 6 rue Jean Macé
		42ème bureau : Ecole maternelle Jules Michelet - 71 rue Chabaudy
		43ème bureau : Hôtel de Ville – salle de Justice de Paix – place Martin Bastard bureau de vote pour les personnes détenues votant par correspondance, ainsi que pour les français de l'étranger, les militaires et leurs conjoints

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
NUEIL LES AUBIERS	4	1er bureau - ensemble école maternelle/salle municipale – salle des Aures – impasse Jules Ferry 2ème bureau - ensemble école maternelle/salle municipale – salle des Aures – impasse Jules Ferry 3ème bureau - salle de la garenne - rue de l'Aumonerie 4ème bureau - salle de la garenne - rue de l'Aumonerie - Bureau centralisateur
OROUX	1	Mairie - 8 route de la Ferrière
PAIZAY LE CHAPT	1	Mairie - 18 rue de la Mairie
PAMPLIE	1	Mairie – 66 rue de la Miochette
PAMPROUX	2	1er bureau – Mairie –1 place Mendès France - Bureau centralisateur 2ème bureau - Mairie –1 place Mendès France
PARTHENAY	10	1er bureau - Hôtel de Ville - rue de la Citadelle - Bureau centralisateur 2ème bureau - Palais des Congrès – Esplanade Georges Pompidou 3ème bureau - Salle des Sports Mendès France - rue Gutenberg 4ème bureau – Cantine Gutemberg – 7 rue Gutenberg 5ème bureau – École de la Mara - rue Blaise Pascal 6ème bureau - Centre de loisirs Maurice Caillon - rue des Tulipes 7ème bureau – Centre Ernest Pérochon – rue Ernest Pérochon 8ème bureau – École Jules Ferry - rue du Faubourg Saint Paul 9ème bureau - Maison du Temps Libre - rue Clément Ader 10ème bureau - Centre technique municipal - rue Denis Papin
PAS DE JEU	1	Salle de la Mairie - 49 rue du 8 mai
PERIGNE	1	Salle des fêtes – route de Brioux
PERS	1	Mairie – 6 rue de l'Eglise
PETITE BOISSIERE (la)	1	Mairie – 1 place de l'église
PEYRATTE (la)	1	Mairie - 12 place des Marronniers
PIERREFITTE	1	Mairie - Salle des Mariages – 1 rue de l'Eglise
PIN (le)	1	Mairie – salle du conseil municipal- 1 place Jeanne d'Arc
PLAINE D'ARGENSON	2	1er bureau – Salle socio éducative – Prissé la Charrière – Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle de la mairie annexe de St Etienne la Cigogne - 11 rue des Magnolias
PLAINE ET VALLÉES	4	1er bureau - Mairie - Salle de la Halle – place René Cassin – Oiron - Bureau centralisateur 2ème bureau – Salle polyvalente de Ligaine – 1 rue de la Butte de Moncoué 3ème bureau - Mairie annexe de St Jouin de Marnes – 4 route d'Airvault 4ème bureau - Mairie annexe de Brie - 2 rue Drouyneau de Brie
PLIBOU	1	Mairie – 2 rue de la Mairie
POMPAIRE	2	1er bureau - Mairie – 2 place de la Mairie - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle de l'Aubépine - Village de l'Aubépine - rue Hilaire Trouvé
POUGNE HERISSON	1	Mairie - 2 place aux Citoyens
PRAHECQ	2	1er bureau - Mairie - salle du conseil municipal – Place de l'Église – Bureau centralisateur 2ème bureau - Mairie - salle du conseil municipal – Place de l'Église
PRAILLES-LA COUARDE	2	1er bureau - Mairie - 8 rue des Écoles – Prailles – bureau centralisateur 2ème bureau – Mairie annexe de La Couarde – 35 rue de la Mairie
PRESSIGNY	1	Mairie – Salle du conseil - 1 place de l'Église
PRIN DEYRANCON	1	Mairie - 18 rue de la mairie
PUIHARDY	1	Salle de la mairie – Salle des Fêtes – Le bourg
REFFANNES	1	Mairie – 20 avenue de la Grande Auberge
RETAIL (le)	1	Mairie - 13 route des Eaux

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
ROCHENARD (la)	1	Mairie – 14 Grande Rue
ROM	1	Salle des fêtes - 7 Grand'Rue
ROMANS	1	Mairie – 1 route du Prieuré
SAINT AMAND SUR SEVRE	1	Mairie – 2 place de la Mairie
SAINT ANDRÉ SUR SEVRE	1	Mairie - 4 rue Marie Millasseau
SAINT AUBIN DU PLAIN	1	Salle du conseil – rue de la Croix Bernier
SAINT AUBIN LE CLOUD	2	1er bureau – salle polyvalente – rue des Ecoles - Bureau centralisateur 2ème bureau – salle polyvalente – rue des Ecoles
SAINT CHRISTOPHE SUR ROC	1	Mairie - 12 rue des Écoles
SAINT COUTANT	1	Mairie - 8 rue de la Mairie – Huric
SAINT CYR LA LANDE	1	Mairie - 1 rue de la Garetterie
SAINT GELAIS	2	1er bureau - Salle Louis St-Gelais - place Louis St Gelais - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle Belvédère – place Louis St Gelais
SAINT GENEROUX	1	Mairie - 2 rue de Thiors
SAINT GEORGES DE NOISNÉ	1	Mairie - Salle des fêtes - 7 route des Taillées
SAINT GEORGES DE REX	1	Mairie - Salle du conseil municipal et des Mariages - 11 rue de la Croix Picot
SAINT GERMAIN DE LONGUE CHAUME	1	Mairie – 1 rue de Moncoutant
SAINT GERMIER	1	Mairie - 3 place de la Mairie
SAINT HILAIRE LA PALUD	2	1er Bureau - Salle des Fêtes - Route de Niort - Bureau centralisateur 2ème Bureau - Salle des Fêtes - Route de Niort
SAINT JACQUES DE THOUARS	1	Mairie - 18 rue Baillergeau
SAINT JEAN DE THOUARS	1	Mairie – 1 rue Charles Ragot
SAINT LAURS	1	Mairie – Salle de conseil - 6 route de la Bruyère
SAINT LEGER DE MONTBRUN	1	Salle socio-éducative – 21 rue de la Mairie – Vrères
SAINT LIN	1	Salle de la bibliothèque – 1 rue de la Mairie
SAINT LOUP LAMAIÉ	1	Salle communale du Mirage - place du Mirage
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	1	Mairie - salle du conseil municipal – 22 Grand'Rue
SAINT MAIXENT L'ÉCOLE	5	1er bureau - Hôtel de Ville – Place Léon Guyonnet - Bureau centralisateur 2ème bureau – Gymnase David Douillet - rue du Maréchal Leclerc 3ème bureau - Restaurant scolaire du Panier Fleuri - rue Duguesclin 4ème bureau - Salle des associations Proust Chaumette - 20 bis avenue de Belfort 5ème bureau - Gymnase David Douillet - rue du Maréchal Leclerc
SAINT MARC LA LANDE	1	Salle des fêtes - rue de la Collégiale
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	1	Mairie - Salle du conseil municipal - 440 route de Brûlain
SAINT MARTIN DE MACON	1	Mairie - 20 rue Charles Léopold Aubert
SAINT MARTIN DE ST MAIXENT	1	Mairie - 2 rue des Écoles
SAINT MARTIN DE SANZAY	1	Mairie – 24 place Jean-Louis Noël
SAINT MARTIN DU FOUILLOUX	1	Mairie – 2 place de la Mairie

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
SAINT MAURICE ETUSSON	2	1er bureau - Mairie - 1 place du Plessis Coffred - Saint-Maurice - Bureau centralisateur
		2ème bureau - Mairie Annexe d'Etusson – 6 rue de la Mairie
SAINT MAXIRE	2	1er bureau – Salle des Fêtes salle des Aînés – 27 rue de la Mairie – Bureau centralisateur
		2ème bureau – Salle des Fêtes salle des Bambins– 27 rue de la Mairie
SAINT PARDOUX-SOUTIERS	3	1er bureau – Mairie – entrée route des Rambaudières - Bureau centralisateur
		2ème bureau – maison de retraite EHPAD - 15 chemin des Chaussées - Château Bourdin
		3ème bureau – Mairie annexe de Soutiers - 1 place St Martin
SAINT PAUL EN GATINE	1	Mairie – Salle du Conseil Municipal - Rue du Bourg
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	1	Mairie - place de la Mairie
SAINT POMPAIN	1	Salle des fêtes - place de l'église
SAINT REMY	1	Maison de la plaine - 8 rue du Château d'Eau
SAINT ROMANS DES CHAMPS	1	Mairie - 15 Grand'Rue
SAINT ROMANS LES MELLE	1	salle associative l'Atelier – 4 place du Temple
SAINT SYMPHORIEN	2	1er bureau - Centre administratif social et culturel - 5 place René Cassin Bureau centralisateur
		2ème bureau - Centre administratif social et culturel - 5 place René Cassin
SAINT VARENT	2	1er bureau – Bourg - Espace Léonard de Vinci - 15 place du 14 juillet - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Villages - Espace Léonard de Vinci - 15 place du 14 juillet
SAINT VINCENT LA CHATRE	1	Mairie – salle du conseil municipal - 19 route de Melle
SAINTE EANNE	1	Mairie - Salle du Consiel Municipal - 9 rue du Colonel Bordage - Le Breuil
SAINTE GEMME	1	Mairie - 2 rue de la mairie
SAINTE NEOMAYE	1	Mairie - 1 rue de la Mairie
SAINTE OUENNE	1	Mairie - 4 rue de la Poste
SAINTE SOLINE	1	Salle des fêtes - 7 Chemin de Couhé
SAINTE VERGE	1	Mairie – 2 rue de la Mairie
SAIVRES	2	1er bureau : Foyer Edmond Proust - Petite salle – Rue du Stade
		2ème bureau : Foyer Edmond Proust - Grande salle – Rue du Stade – Bureau centralisateur
SALLES	1	Mairie – 15 rue Montausier
SANSAIS	1	Mairie – 8 Grand'Rue
SAURAI	1	Mairie - salle du Conseil Municipal - 3 rue des Marronniers
SAUZE VAUSSAIS	2	1er bureau – Mairie – salle du Conseil Municipal – 3 place de la Mairie – Bureau centralisateur
		2ème bureau - Salle du Grand Puits – 2 ter place du Grand Puits
SCIECQ	1	Mairie – salle du Conseil Municipal - 11 rue de Salboeuf
SCILLE	1	Mairie – salle de conseil – 5 rue de la Mairie
SECONDIGNE SUR BELLE	1	Mairie – 1 route de la Croix Rouge - le bourg
SECONDIGNY	2	1er bureau – Le Foyer – 1 place de l'Hôtel de Ville - Bureau centralisateur
		2ème bureau – Maison Brillaud - 22 rue de l'Anjou
SELIGNE	1	Salle socio-éducative - 4 route de la Mairie
SEPVRET	1	Mairie - 24 route du Champ de Foire
SOUDAN	1	Salle de La Rosace – 8 route de l'Atlantique
SOUVIGNE	1	Mairie – 1 place de la mairie
SURIN	1	Mairie – 94 rue Patrice Coirault

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
TALLUD (le)	2	1er bureau - Maison des associations - 75 boulevard de l'Atlantique - Bureau centralisateur 2ème bureau - Maison des associations - 75 boulevard de l'Atlantique
THENEZAY	2	1er bureau - Salle Michel Bonnet - place de l'Hôtel de Ville - Bureau centralisateur 2ème bureau - Salle Michel Bonnet - place de l'Hôtel de Ville
THOUARS	13	1er bureau - Hôtel de Ville - Salle des Mariages - 14 place St-Laon Bureau centralisateur 2ème bureau - salle des capucins - 7 bis boulevard des Capucins 3ème bureau - Espace des Maligrettes - salle 7 - 4 bis place des Maligrettes 4ème bureau - école primaire Anatole France - salle polyvalente 9 rue Anatole France 5ème bureau - école maternelle Anatole France - salle de jeux 12 rue de Strasbourg 6ème bureau : école maternelle Paul Bert - restaurant scolaire - Salle côté gauche - 7 place Henri Dunant 7ème bureau - école maternelle Paul Bert - restaurant scolaire - salle côté droit - 7 place Henri Dunant 8ème bureau : Mairie annexe de Mauzé-Thouarsais - 3 place de la Mairie 9ème bureau : ancienne école de Soulbroy - Mauzé-Thouarsais - rue de l'Ecole 10ème bureau : Salle des fêtes de Rigné - Mauzé-Thouarsais - rue de la Chaulerie 11ème bureau - Salle polyvalente de Missé - 16 rue de l'Abbaye 12ème bureau - Cantine scolaire de Sainte Radegonde - rue du Stade 13ème bureau - Salle Jean Lechevreil - Centre de loisirs de Sainte Radegonde - rue du Stade
TOURTENAY	1	Mairie - 1 rue de la Judrie
TRAYES	1	Salle communale
VALDELAUME	1	Mairie - salle annexe - 1 rue du Puits Grelet - Hanc
VAL DU MIGNON	3	1er bureau - Salle Parisette - Rue des Écoles - Usseau - bureau centralisateur 2ème bureau - Mairie annexe de Priaires - rue des Violettes 3ème bureau - Mairie annexe de Thorigny sur le Mignon - 30 rue de la Mairie
VAL EN VIGNES	4	1er bureau - Mairie - 10 rue du Moulin - Cersay - Bureau centralisateur 2ème bureau - Mairie annexe de St Pierre à Champ - 1 rue des Acacias 3ème bureau - Mairie annexe de Bouillé Saint Paul - 1 rue du Château 4ème bureau - Mairie annexe de Massais - 2 place Saint Hilaire
VALLANS	1	Mairie - salle du Conseil municipal - 89 rue Saint Louis
VANCAIS	1	Mairie - 24 rue des Saulniers
VANNEAU - IRLEAU (le)	1	Mairie - 6 rue de la Mairie - Le Vanneau
VANZAY	1	Mairie - 1 rue de l'Église
VASLES	2	1er bureau : Mairie - 1 place du 25 Août - Bureau centralisateur 2ème bureau : Maison du village - 14 place du 25 Août
VAUSSEROUX	1	Mairie - 1 place de la Mairie
VAUTEBIS	1	Mairie - 1 chemin de la Fontaine
VERNOUX EN GATINE	1	Salle des Fêtes - 6 rue des Loisirs
VERNOUX SUR BOUTONNE	1	Mairie - Salle polyvalente - Route de Coulonges

Liste des bureaux de vote en vigueur du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023

Commune	Nbre de BV	Localisation des bureaux de vote
VERRUYES	1	Mairie - 2 Rue Nouvelle
VERT (le)	1	Salle municipale – 1 rue de la Mairie
VIENNAY	1	Mairie – rue du Bourg
VILLEFOLLET	1	Salle des fêtes – 26 Grand'Rue
VILLEMAIN	1	Mairie – Salle communale – 18 rue de la Mairie
VILLIERS EN BOIS	1	Mairie – 73 route de Prissé la Charrière
VILLIERS EN PLAINE	3	1er bureau - Mairie - 14 route de Benêt - Bureau centralisateur
		2ème bureau - Salle de Champbertrand – rue Jean Morin
		3ème bureau - Restaurant scolaire - rue des Tilleuls
VILLIERS SUR CHIZE	1	Mairie - place de la Fontaine
VOUHE	1	Mairie – place du Général de Gaulle
VOUILLE	4	1er bureau - salle polyvalente - rue des Piots - Bureau centralisateur
		2ème bureau - salle polyvalente - rue des Piots
		3ème bureau - salle polyvalente - rue des Piots
		4ème bureau - salle polyvalente - rue des Piots
VOULTMENTIN	2	1 ^{er} Bureau - mairie - place de la mairie - quartier Saint Clémentin Bureau centralisateur
		2ème Bureau – salle communale de la Forge - place de la Forge - quartier Voultegon
XAINTRAY	1	Salle des fêtes - 2 rue de la Cure

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2022-08-25-00003

arrêté préfectoral portant prolongation de la
dérogation accordée à
Mme Hristiana GAVRAILOVA, titulaire du brevet
national de sécurité et de sauvetage aquatique
(BNSSA) à surveiller des établissements de
baignade d'accès payant de l'Agglomération du
Bocage Bressuirais

Cabinet
Service des sécurités
Bureau de la prévention et de la protection civile

ARRÊTÉ

**portant prolongation de la dérogation accordée à
Mme Hristiana GAVRAILOVA, titulaire du brevet national de sécurité et de
sauvetage aquatique (BNSSA) à surveiller des établissements de baignade d'accès
payant de l'Agglomération du Bocage Bressuirais**

**La préfète des Deux-Sèvres
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du sport et notamment ses articles : L. 212-1, L. 322-7, L.212-9 , D.322-11 et suivants, A. 212-1, A. 322-8, A. 322-11 et suivants ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 février 2022 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du Président de la République, en date du 16 juillet 2021, portant nomination de Monsieur Xavier MAROTEL, administrateur civil détaché, en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 16 décembre 2004 modifié portant sur la liste des diplômes, titres à finalité professionnelle et certificats de qualification ouvrant droit à l'enseignement, l'animation ou l'encadrement d'une activité physique ou sportive ou à l'entraînement de ses pratiquants conformément à l'article L. 212-1 du code du sport ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2021 portant dérogation de l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;

Vu la délégation de signature en date du 6 mai 2022 de Monsieur Xavier MAROTEL, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2022 portant dérogation pour autoriser du personnel titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) à surveiller des établissements de baignade d'accès payant :Cœur d'O à Bressuire, Aquadel à Mauléon, piscine à Argentonnay ;

Considérant la demande présentée, le 16 août 2022 par M. Maxime LEFEBVRE, directeur des Sports et Centres aquatiques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, tendant à obtenir l'autorisation de faire surveiller les Centres aquatiques Coeur d'O à Bressuire, Aquadel à Cerizay et la piscine à Moncoutant sur Sèvre,

du 1^{er} septembre au 11 septembre 2022, par Mme **Hristiana GAVRAILOVA** titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), en l'absence de Maître-Nageur Sauveteur titulaire ;

Considérant l'autorisation préfectorale déjà accordée le 1^{er} juillet 2022, au bénéfice de Mme Hristiana GAVRAILOVA, pour la surveillance d'établissements de baignade de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022 ;

Sur proposition de Madame la cheffe du service des sécurités ;

ARRÊTE

Article 1er : En application des dispositions de l'article A. 322-11 du code du Sport, et en l'absence de Maître-Nageur-Sauveteur titulaire, les établissements suivants :

-Cœur d'O situé 40 boulevard de la République à BRESSUIRE,

-Aquadel situé avenue de la gare à CERIZAY,

-Piscine située rue Puichaud Julienne à MONCOUTANT SUR SEVRE,

sont autorisés à employer **Mme Hristiana GAVRAILOVA**, née le 16 juin 1998, titulaire du BNSSA délivré à Tomblaine le 25 juin 2021, suite à la session d'examen du 25 juin 2021.

Les missions ne porteront que sur la surveillance des bassins et en aucun cas sur la délivrance de leçons.

Article 2 : La présente prolongation d'autorisation accordée à Mme Hristiana GAVRAILOVA, est valable du 1^{er} septembre au 11 septembre 2022 inclus.

L'autorisation peut être retirée à tout moment en cas d'urgence ou d'atteinte à la sécurité des personnes.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à Mme Hristiana GAVRAILOVA, sous couvert du gestionnaire des établissements.

Une copie de cet arrêté sera également adressée à Monsieur le directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Deux-Sèvres (DSDEN) et Madame la sous-préfète de Bressuire.

Article 4 : Madame la directrice de cabinet et M. le vice-président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Niort, le 25 août 2022

Pour la préfète, et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à Madame la préfète des Deux-Sèvres - BP 70000 – 79099 NIORT cedex 09 ;
- un recours hiérarchique adressé à Monsieur le ministre de l'Intérieur – Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques – Place Beauvau – 75800 PARIS CEDEX 08 ;
- un recours contentieux, adressé :
 - soit par courrier au tribunal administratif de POITIERS,
 - soit par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.